

Appel à candidature
Assistant(e) botaniste
au sein du service *Connaissance et Veille du territoire*

Poste de catégorie C : CDD de 6 mois à temps plein à compter du 16 avril 2018

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 111 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

Le Parc comporte une grande variété de milieux naturels : aquatiques, tourbeux, rocheux, herbacés, forestiers..., dont beaucoup sont reconnus d'intérêt communautaire. La totalité du cœur est classée zone de protection spéciale au titre de la directive Oiseaux et un tiers est désigné au titre de la directive Habitats.

Positionnement du poste au sein de l'EP PNC

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières, avec son siège, et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste d'assistant(e) botaniste est placé au sein du service *Connaissance et Veille du territoire*.

Le service *Connaissance et Veille du territoire* rassemble 30 personnes dont 21 affectées à des massifs. Il est chargé notamment de :

- la connaissance du patrimoine naturel et culturel du Parc national, et le partage de celle-ci,
- la politique d'acquisition de données scientifiques et les systèmes d'information associés,
- la politique de gestion de la connaissance : documentation, littérature grise, archives,
- la gestion des collections des écomusées du parc,
- la veille du territoire,
- la politique de contrôle en matière de police environnementale,

- le pilotage de la politique en matière de biodiversité et de sites Natura 2000, en lien avec le service développement durable notamment pour les milieux forestiers, aquatiques et agricoles,
- l’instruction et le suivi complet des demandes d’autorisation dans son domaine (fouilles archéologiques, lâcher d’espèces, prélèvement de spécimens...),
- la participation aux instances de l’établissement, d’IPAMAC, du réseau Parcs nationaux, de l’agence française pour la Biodiversité, et enfin du réseau MAB sur les questions de patrimoine naturel / culturel et de politique d’acquisition de données

Missions

Placé sous l’autorité hiérarchique du chef de service *Connaissance et Veille du territoire*, l’assistant botaniste est basé à **Florac-Trois-Rivières (48)**. Il est chargé de :

- ❖ la réalisation d’inventaires botaniques (environ 25 jours) : priorité 1
 - élaboration du plan de prospection en lien avec le chargé de mission Flore et le chargé de mission SIG,
 - réalisation des inventaires de la flore vasculaire (zone Mont-Lozère en priorité),
 - saisie et validation des données de l’inventaire,
- ❖ la rédaction de fiches descriptives des taxons végétaux du territoire (environ 45 jours) : priorité 1
 - rédaction des fiches descriptives (outil « biodiv 'cevennes») : notamment taxons à enjeu et plantes dont la cueillette est réglementée,
 - recherche bibliographique sur les taxons et classement de cette documentation,
- ❖ la gestion de l’herbier
 - confection et classement de l’herbier constitué lors de la mission d’inventaire,
 - recensement des besoins pour constituer l’herbier des plantes vasculaires et des cryptogames (obtention de devis pour le matériel à obtenir),
- ❖ la valorisation d’archives botaniques et de la base de donnée flore du PNC
 - récupération et archivage d’illustrations photographiques sur les taxons (indexation avec mots clefs),
 - recenser les photographies géolocalisées et datées sur les paysages et les communautés,
 - saisie de données botaniques diverses,
 - compléter des informations attributaires de la « BD flore » pour certains taxons (listes thématiques).

Pour toutes ces activités, il est notamment amené à :

- animer et participer aux formations botaniques internes,
- rédiger des documents techniques et de vulgarisation,
- compléter la documentation photographique des taxons vasculaires,
- participer aux réunions et groupes de travail internes

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions du service *Connaissance et Veille du territoire* dans un but de coordination et de bonne circulation des informations.

Des déplacements sont à prévoir sur l’ensemble du territoire du Parc national.

Compétences recherchées

Savoir-faire (théoriques et pratiques)

- connaissance des méthodologies scientifiques d’inventaire et de suivi d’espèces,
- connaissance de la flore vasculaire des montagnes et de méditerranée,
- notions sur les groupes taxonomiques complexes (Hieracium, Rubus...),
- cartographie et méthodes phytosociologiques de description des habitats,

- utilisation courante du GPS,
- utilisation courante des flores (clefs de détermination),
- capacité d'organisation de campagne de terrains,
- connaissance de la gestion et de la structuration de données,
- bonne maîtrise de QGIS (dont requêtes SQL), fonctions avancées d'Excel...,
- bonne capacité rédactionnelle,
- pratique de la photographie souhaitée,

Savoir-être

- autonomie et initiative,
- grande rigueur et méthode,
- goût du contact, aisance relationnelle,
- bonne aptitude au travail en équipe

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaités

- diplômes : bac minimum,
- expérience de naturaliste et de mise en œuvre de protocoles scientifiques,
- expérience dans le diagnostic des habitats naturels,
- expérience souhaitée dans le domaine de l'animation
- permis de conduire B obligatoire.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, **avant le 28 février 2018**.

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à :
Parc national des Cévennes
Mme la Directrice
6 bis place du Palais
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le 16 mars 2018** au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

M. Franck DUGUEPEROUX, chef du service *Connaissance et Veille du territoire*,
04 66 49 53 40 ou 06 99 75 43 98 / franck.dugueperoux@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,
04 66 49 53 28 / celine.billault@cevennes-parcnational.fr